MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

REPUBLIQUE D'HAITI

CONSEIL NATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

www.conatel.gouv.ht

DIRECTION GÉNÉRALE

Port-au-Prince, le 26 novembre 2026

Réf.: No. CNT/DG - 057 - 26

NOTE DE PRESSE

La Direction Générale de l'**Organe Exécutif du Conseil National des Télécommunications (CONATEL)** informe le public en général et la presse en particulier qu'une étape majeure vient d'être franchie dans le processus de mise en œuvre de la signature électronique en Haïti, avec la publication, dans le journal officiel Le Moniteur du 20 novembre 2026, de la circulaire fixant les normes techniques et les modalités opérationnelles applicables aux prestataires de services de confiance.

Cette nouvelle disposition vient compléter les textes juridiques déjà adoptés et ouvre la voie à la mise en place d'un écosystème national de services de confiance, indispensable à la transformation numérique d'Haïti.

Il convient de rappeler que la signature électronique est déjà reconnue par le cadre juridique haïtien. Les signatures électroniques simple et avancée bénéficient d'une reconnaissance légale et peuvent être utilisées dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La nouvelle circulaire marque toutefois une avancée particulièrement importante, en ce qu'elle établit les conditions techniques et opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la signature électronique qualifiée, laquelle représente le niveau le plus élevé de sécurité et de garantie parmi les différentes catégories de signatures électroniques.

La circulaire définit notamment le cadre applicable aux prestataires de services de confiance, en précisant les exigences techniques, organisationnelles et opérationnelles auxquelles ces entités devront satisfaire. L'émergence de tels prestataires représente un enjeu stratégique pour le pays, dans la mesure où ils auront pour mission de fournir les services et les infrastructures indispensables au développement de la confiance numérique.

La Direction Générale de l'Organe Exécutif du CONATEL réaffirme son engagement à poursuivre les efforts nécessaires à la mise en place d'un environnement numérique sécurisé, inclusif et propice à l'innovation en Haïti.

Unité de Communication et des Relations Publiques

4, Avenue Christophe, B. P. 2002, Port-au-Prince, HAITI
Tél.: (509) 2511-3940 / 3602-8096 / 3425-7901 - Fax: (509) 2244-0500 - email : info@conatel.gouv.ht